



Lamotte-Beuvron

BUDGET PRIMITIF 2021

Note synthétique

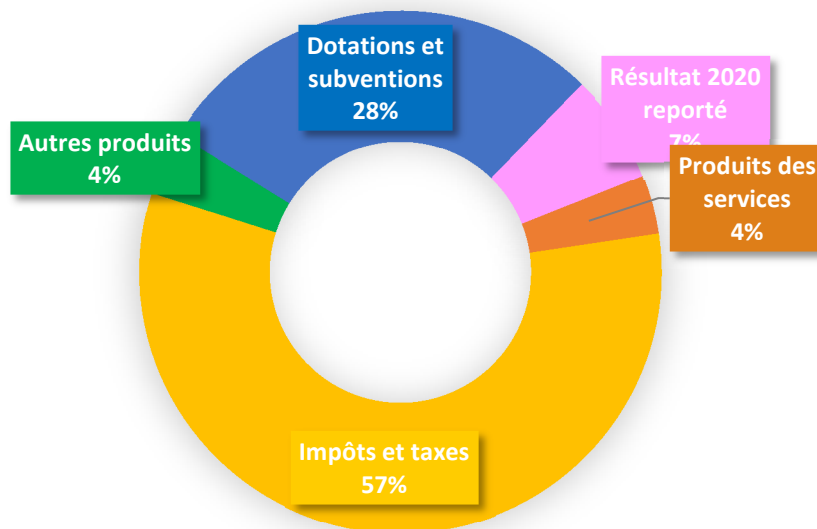
Le budget primitif pour 2021 a été construit selon les principes énoncés lors du débat sur les orientations budgétaires :

- Stabilité des taux d'imposition locaux
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Programme d'investissement dynamique afin de poursuivre la modernisation de la ville

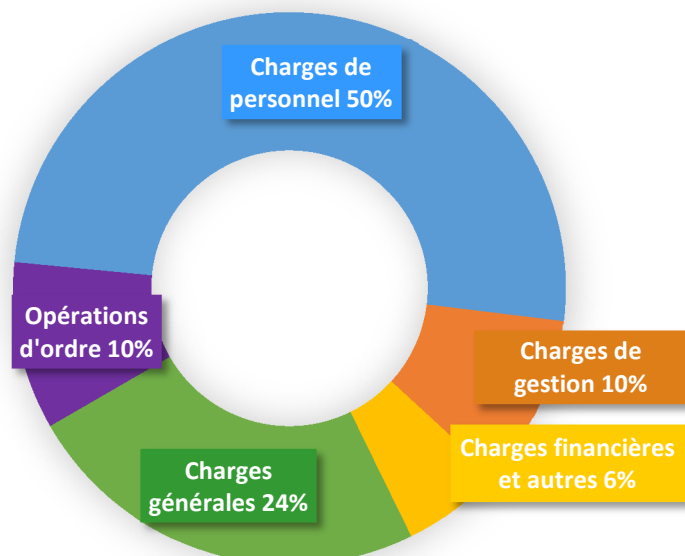
un budget total de 9 457 300 € qui s'inscrit dans la continuité du mandat précédent.

La section de fonctionnement s'équilibre à **5 460 600 €**.

Les recettes

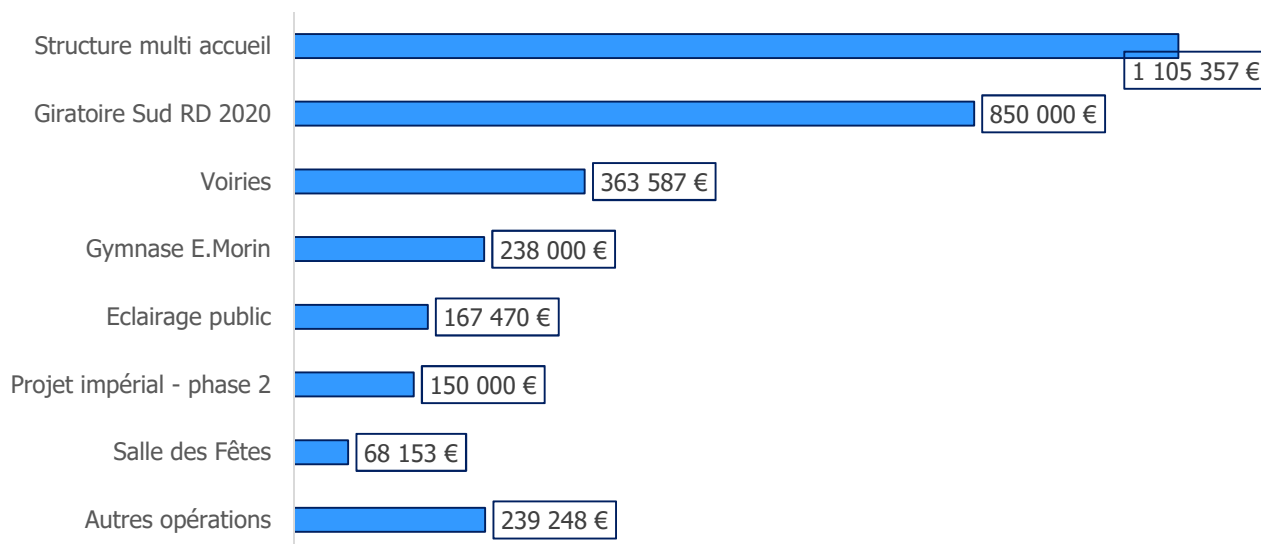


Les dépenses

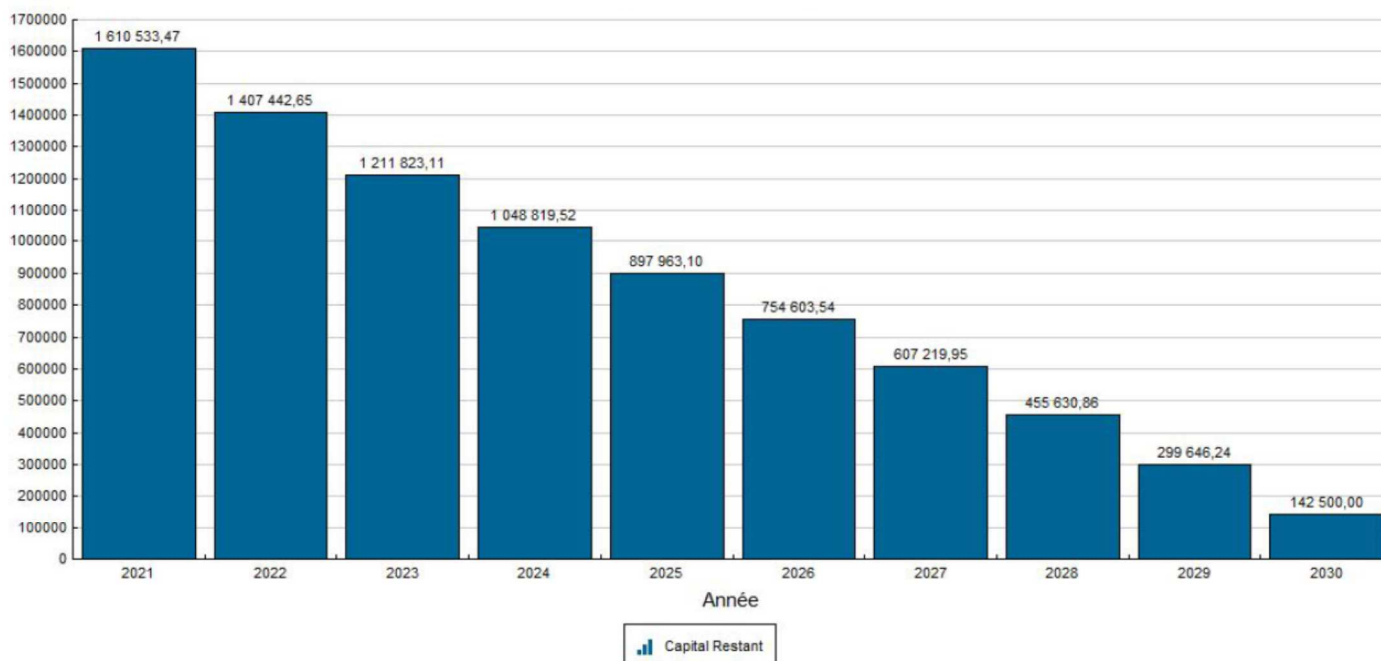


La différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2020 fait apparaître une épargne brute de 815 857 €. Elle permet en partie de financer les opérations d'équipement avec le Fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement, les subventions de nos partenaires et l'emprunt.

La section d'investissement s'équilibre à **3 996 700 €** et les principales opérations d'équipement sont :



La situation de la dette au 1^{er} janvier 2021 se présente ainsi :



Les budgets annexes

Budget assainissement : la section de fonctionnement s'équilibre à 378 965 €, et en investissement, les dépenses et recettes s'élèvent à 546 723 € dont 433 991 € de travaux sur canalisations et 65 732 € pour l'étude patrimoniale sur les réseaux d'assainissement.

Budget Adduction eau potable : la section de fonctionnement s'équilibre à 570 735 € ; en investissement les dépenses et recettes s'élèvent à 1 065 220 €, dont 631 000 € prévus pour les travaux de canalisations et 47 266 € pour la poursuite de l'étude patrimoniale sur les réseaux d'eau potable.

Budget de la gendarmerie : en fonctionnement le budget s'équilibre à 108 000 € et en investissement, à 1 500 143 €.

Budget du cinéma : en fonctionnement, la section s'équilibre à 126 202 € et en investissement à 3 717 €.

Budget production d'électricité : en fonctionnement le budget s'équilibre à 19 590 € et en investissement à 14 900 €.

Tous les documents financiers restent consultables en mairie